



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulture

Question écrite n° 46839

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui préciser les perspectives de publication de l'audit sur la viticulture catalane confié au cabinet Ernst and Young qui devait donner lieu à un rapport au printemps 2000.

Texte de la réponse

La viticulture catalane se trouve depuis quelque temps confrontée à d'importantes difficultés économiques. La crise que traverse notamment le secteur des vins d'appellation d'origine contrôlée Rivesaltes n'est malheureusement pas sans avoir de répercussions sur les autres productions viticoles de ce département. En conséquence, à la demande des représentants professionnels viticoles du département, l'Office national interprofessionnel des vins et le conseil général des Pyrénées-Orientales ont confié au cabinet Ernst et Young une mission d'analyse et de réflexion sur l'avenir de la filière vin en Roussillon. Cette étude intitulée « Audit de la filière vin en Roussillon » à laquelle est étroitement associé l'ensemble des organisations viticoles du département est en cours de réalisation. Les conclusions seront remises aux différentes parties intéressées avant le début de campagne 2000-2001.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46839

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2000, page 3179

Réponse publiée le : 11 septembre 2000, page 5243